

POUR UNE PHÉNOMÉNOLOGIE DE LA TOLÉRANCE ACTIVE

À première vue, tolérance et phénoménologie ne semblent pas faire bon ménage. C'est que manifestement la tolérance, qu'elle soit prise comme idée ou même comme vertu, se prête plus facilement à la reconstruction qu'à la description. Cela vaut surtout de ce que nous appellerons ici la *tolérance passive*, qui est celle dont nous entretenons couramment l'histoire des idées, la philosophie morale, sociale et politique ou encore l'éthique appliquée. Nous faisons référence au fait de tolérer quelque chose au sens – qui est celui du dictionnaire – d'admettre avec une certaine passivité, avec condescendance parfois, ce que l'on aurait le désir, le pouvoir ou le droit d'interdire ou du moins d'empêcher. Ce n'est pas que cette tolérance passive ne donnerait rien à voir à strictement parler, mais que ce qu'elle manifeste ne se laisse pas intuitionner directement mais doit précisément être reconstruit par une sorte de synthèse de l'entendement qui exige plus souvent qu'à son tour un détour par toutes sortes de super-structures afin de lier les vides, les absences, les silences, les non-dits et toute autre trace indirecte (et historique, en un sens très large) de cet endurer qui caractérise la tolérance passive. Ceci étant, nous nous intéresserons dans cette brève étude à l'autre face du phénomène de la tolérance, ou plutôt à une autre dimension de ce même phénomène ; une dimension à la fois plus profonde et plus démonstrative, à ce que nous appellerons donc, par contraste avec la tolérance passive, la *tolérance active*, soit une ouverture dynamique à autrui se traduisant par un certain comportement, ou plutôt une certaine attitude, mais aussi et surtout par un certain type d'acte. Bien sûr, il n'est pas question d'examiner ici cette tolérance active sous tous ses aspects mais, plus modestement, de cerner l'un de ses traits fondamentaux que nous croyons déceler dans ce que le phénoménologue germano-américain Herbert Spiegelberg nomme l'« approbation » (*approval*).

À première vue de nouveau, le lien entre tolérance et approbation semble ténu, notamment car approuver ressortit dans l'esprit commun à un geste fort, tandis que tolérer, même dans la version active que nous

venons d'introduire, n'implique normalement pas d'aller jusqu'à marquer son accord avec ce qu'on tolère, voire à le juger favorablement. Nous verrons cependant que la tolérance en général et la tolérance active en particulier admettent, comme l'approbation, plus de nuances qu'il n'y paraît. Nous le verrons et le vérifierons avec Spiegelberg, qui nous servira donc de guide. De lui, nous connaissons toutes et tous la monumentale somme que représente *The Phenomenological Movement*, œuvre pionnière d'allure historique qui a servi d'initiation à la phénoménologie et à ses grandes figures à plusieurs générations de philosophes des deux côtés de l'Atlantique¹. Nous connaissons moins toute une série d'essais dispersés, quoique regroupés plus tard dans une paire de volumes, où Spiegelberg fait montre de qualités analytiques assez remarquables² – du moins pour l'époque où ces essais ont été écrits.

Un exemple pour servir de guide

Il n'est pas du tout simple d'approcher la tolérance active en évacuant d'emblée toute matière ou tout contenu. Nous nous proposons ainsi d'en poursuivre la forme en partant d'une situation très concrète, une situation d'interculturalité des plus banales, des plus ancestrales aussi : la salutation.

En 2019, nous voyageons au Japon pour un colloque international de philosophie générale. Nous participons à un panel avec trois autres personnes : deux conférenciers, un Américain et un Norvégien, et un modérateur, un Japonais, l'un de nos hôtes. Tout se passe bien, très bien même, à tel point que nous sympathisons et que le modérateur nous invite à boire le thé chez lui le lendemain en fin d'après-midi, après la clôture du colloque. Nous nous retrouvons donc un vendredi après-midi avec l'Américain, Mike, et le Norvégien, Finn, devant l'appartement de notre nouvel ami japonais. Nous sonnons, Kei ouvre la porte et nous invite à entrer. Mike, le plus confiant, le plus impétueux aussi, se lance : il entre en premier et tend directement la main à Kei. Celui-ci hésite, une seconde peut-être, avant de prendre la main de Mike et de la lui serrer énergiquement, avec une pointe d'exagération. Ce qui s'est passé est obvie : notre ami américain n'a pas pensé – parce qu'il ne savait pas ou n'a pas fait l'effort de s'en souvenir – que Kei s'attendait à une autre salutation, une salutation japonaise, l'*eshaku*, inclinaison à 15°, qu'on utilise avec les amis, ou le *kerei*,

1. Herbert Spiegelberg, *The Phenomenological Movement: A Historical Introduction*, La Haye, Nijhoff, *Phaenomenologica* 5/6, 1960 (réédité et révisé de multiples fois, pour la dernière avec le concours de Karl Schuhmann, complété plus tard d'un troisième volume qui précise le contexte de sa rédaction : *The Context of the Phenomenological Movement*, La Haye, Nijhoff, *Phaenomenologica* 80, 1981).

2. Herbert Spiegelberg, *Doing Phenomenology. Essays in and on Phenomenology*, La Haye, Nijhoff, *Phaenomenologica* 63, 1975 ; Herbert Spiegelberg, *Stepping Stones Toward an Ethics for Fellow Existents. Essays 1944-1983*, La Haye, Nijhoff, 1986. Il sera également

inclinaison à 30° qui marque davantage de respect encore. Même si Kei n'a pas dû être surpris outre mesure, il pouvait s'attendre à l'*eshaku* ou au *kerei* parce qu'après tout, nous nous trouvions sur ses terres. Sans même parler d'attente consciente, c'était, pour lui, la suite logique d'une scène par trop familière. Ce qui nous intéresse, c'est ce qui s'est passé dans l'esprit de Kei pendant cette seconde où il a dû réajuster son comportement, réagir à cette sorte de « discordance » (*Unstimmigkeit*) dans la corrélation noético-noématique ; une discordance ad-venue comme une « surprise » (*Überraschung*) à laquelle a succédé une « déception » (*Enttäuschung*) qui, loin de faire exploser la situation, semble au contraire l'avoir renforcée. Ce renforcement quelque peu inattendu, presque illogique en apparence, est précisément l'effet mais aussi l'indice de ce que nous désignons par le nom de *tolérance active*. De quoi s'agit-il ?

De l'approbation

Retournons vers Spiegelberg. En 1965, ce dernier rédige pour un volume collectif un texte assez conséquent intitulé « A Phenomenological Analysis of Approval³ ». Ce texte sera repris dix ans plus tard dans *Doing Phenomenology. Essays in and on Phenomenology*. Spiegelberg annonce d'emblée que son objectif est double. Le premier est de mettre à l'épreuve une certaine phénoménologie inspirée de Husserl sans pour autant imiter ce dernier en détail⁴. Étant donné le thème, l'on comprend vite qu'il est fait référence aux *Ideen I* et notamment au quatrième chapitre (« Problématique des structures noético-noématiques ») de la troisième section (« Méthodes et problèmes de la phénoménologie pure »). Nous verrons cependant que l'analyse de Spiegelberg dépasse en un sens celle de Husserl, que d'ailleurs il ne cite pas – nous nous interrogerons plus loin sur cette étrange absence de référence au texte husserlien. Non que cette analyse de Spiegelberg soit vraiment plus technique ou plus détaillée, mais elle est effectuée sur un registre en quelque sorte plus large que celui des caractères d'être et des caractères de croyances et de leur modification.

L'indique déjà, à sa manière, le second objectif que se fixe Spiegelberg, à savoir « faire la démonstration des pouvoirs de cette méthode » phénoménologique « dans le cas d'un phénomène qui occupe une position stratégique au sein des récentes discussions relevant de l'éthique », qui est donc

utile de consulter « Bibliography of Herbert Spiegelberg's Published Works 1930-1989 », *Human Studies*, n° 15/4, 1992, p. 379-384.

3. Herbert Spiegelberg, « A Phenomenological Analysis of Approval », in James M. Edie (dir.), *Invitation to Phenomenology*, Chicago, Quadrangle Press, 1965, p. 183-210 ; repris dans *Doing Phenomenology*, op. cit., p. 190-214 (nous citons cette dernière édition, légèrement corrigée).

4. Herbert Spiegelberg, art. cit., p. 190.

le phénomène de l'approbation ⁵. Il s'agit même d'aller plus loin et de faire une « contribution critique à l'éthique en déterminant la place propre de l'approbation dans l'économie de la vie éthique et, plus généralement, de la théorie des valeurs » – d'une manière qui peut surprendre, Spiegelberg va défendre une interprétation déflationniste de la place de l'approbation dans l'économie précitée ⁶.

Qui connaît un peu l'auteur s'attend à ce qu'il prenne son départ directement dans un vécu. C'est pourtant une autre stratégie qui est retenue ici, celle qui consiste à se fonder en premier lieu sur une distinction sémantique, que permet la langue anglaise, entre deux formes verbales : « *to approve something* » et « *to approve of something* » ⁷. Ce faisant, il s'agit aussi bien d'établir une connexion privilégiée entre analyse linguistique et analyse phénoménologique ⁸ – ce qui est, avec l'intérêt pour l'expérience, un autre *leitmotiv* des travaux systématiques de Spiegelberg ⁹.

Considérons la distinction précitée. Pour notre auteur, cette distinction dans le langage est indicative d'une « réelle différence dans les phénomènes ¹⁰ ». Dire « I approve the minutes of our last meeting » signifie quelque chose de très différent que de dire « I approve *of* the minutes of our last meeting ». De même, si cela fait tout à fait sens de dire : « I approve of modern art », cela sonnerait pour le moins étrange de dire : « I approve modern art ». Selon Spiegelberg, la comparaison entre ces deux usages du verbe « approuver » reconduit à deux phénomènes significativement différents : l'approbation qui sanctionne ou l'approbation-sanction (*sanctioning-approval*) et l'approbation qui reconnaît ou l'approbation-reconnaissance (*acknowledging-approval*).

L'approbation-sanction est une approbation qui transforme l'objet de l'approbation en lui conférant un certain type de validité ¹¹. L'on pourrait la gloser par des expressions comme « Qu'il en soit ainsi », « Donner son

5. Herbert Spiegelberg, *ibid.*, p. 190.

6. Herbert Spiegelberg, *ibid.*, p. 190. Spiegelberg s'oppose aux représentants d'une théorie émotive de l'éthique (Ed. Westermack) et d'une philosophie analytique du langage éthique (Ch. L. Stevenson), qui soutiennent tous deux implicitement que l'approbation est « inanalysable » en elle-même. Ce qui est intéressant n'est pas seulement que Spiegelberg discute avec les éthiques contemporaines les plus en vogue à son époque, mais également qu'il juge la phénoménologie capable de surmonter ce qui apparaît à ces théories comme un écueil insurmontable. Or, ce qui est en jeu dans ce « surmontement », nous y reviendrons, ce n'est rien moins que le pouvoir de la phénoménologie de ne pas le céder à la norme et surtout à l'explication normative, pour laquelle un phénomène comme l'approbation au sens que nous allons discuter relève d'une « physique sociale » où la marge de manœuvre d'une conscience est très réduite.

7. Herbert Spiegelberg, *ibid.*, p. 191.

8. Herbert Spiegelberg, *ibid.*, p. 190-191.

9. Voir, dans *Doing Phenomenology*, « Toward a Phenomenology of Experience » (*op. cit.*, p. 175-189), et « "We": A Linguistic and Phenomenological Analysis » (*op. cit.*, p. 215-145).

10. Herbert Spiegelberg, *ibid.*, p. 191.

11. *Ibid.*, p. 192.

feu vert », « Amen ». La désapprobation, qui constitue l'inverse de cette approbation-sanction, consiste logiquement à dénier la validité de l'objet, à émettre un veto à son endroit. Elle s'exprime par des expressions symétriques comme « *non placet* », « pas question », des interjections ou mêmes des gestes particuliers comme un pouce tourné vers le bas. Dans les deux cas, l'objet reçoit du sujet une sorte de cachet qui, d'une certaine manière, oriente et limite son sens.

Tout autre est le cas de l'approbation-reconnaissance¹². Cette forme d'approbation ne poinçonne pas l'objet qu'elle concerne. Bien au contraire, tout se passe comme si elle partait du principe que l'objet de l'approbation était pré-approuvé, validé par avance et précisément reconnu dans ses droits propres ; à tel point que l'objet *est*, au sens fort, et sera, pourrait-on ajouter, indépendamment de *notre* approbation. En d'autres termes, tout se passe comme si l'objet en question était toujours déjà toléré – et, comment nous entendons le montrer, *activement toléré*.

Cette distinction établie, l'essentiel reste à faire. Nous voulons parler de la description la plus précise possible de la structure intrinsèque de l'approbation-reconnaissance, laquelle nous intéresse d'autant plus que c'est elle, et non celle, somme toute assez mécanique, de l'approbation-sanction, qui peut éventuellement mener à clarifier la situation dont nous sommes partis, à savoir cette hésitation de Kei devant la main tendue de Mike qui, à en juger par l'issue de la scène, ne semble avoir que l'apparence d'une hésitation. Partant donc en quête de la structure intrinsèque du phénomène à l'étude, Spiegelberg s'emploie tout d'abord à déterminer ce que l'approbation-reconnaissance n'est pas.

Ce que l'approbation-reconnaissance n'est pas

L'approbation qui nous occupe ici n'est pas une croyance, du moins dans le sens usuel du terme « croyance » qui réfère à un état d'esprit dans lequel nous tenons une certaine proposition pour vraie et l'état de choses qui lui correspond pour effectif, pour un fait¹³. Il n'est certainement pas faux que l'approbation-reconnaissance présuppose et même inclut certaines croyances à propos des faits et des valeurs qui leur sont attachés. Mais l'acte d'approuver qui nous intéresse est « davantage », il comporte, par rapport à la simple croyance, un « surcroît » de sens. En effet, lorsque j'approuve l'art moderne par reconnaissance, autrement dit lorsque j'exprime mon *appréciation* de l'art moderne – lorsque je dis : *I approve of modern art* –, je ne me contente certainement pas de croire que l'art moderne est ceci ou cela. J'exprime quelque chose de plus personnel. Pareillement, lorsque Kei apprécie la situation de telle manière qu'il se décide à prendre la main

12. *Ibid.*, p. 192.

13. *Ibid.*, p. 195.

tendue de Mike, il ne croit rien de particulier – ou bien il ne croit pas seulement qu'il s'impose de prendre la main de Mike, mais il y met du sien, il s'engage dans la situation par une forme de « réponse » à ce que Mike croit, à savoir qu'il est de rigueur de tendre la main à Kei.

Si l'approbation-reconnaissance n'est pas une croyance, que peut-elle bien être ? Selon l'exemple que l'on vient de donner, il est possible d'y voir une attitude, du moins si l'on revient à l'étymologie du terme *Einstellung* et du verbe *Einstellen* : se placer, se tenir, se poser, se positionner, dans une situation. Spiegelberg précise toutefois que l'approbation-reconnaissance ne peut être considérée comme une attitude qu'à la condition de reconnaître que l'attitude en question est l'expression d'un acte préalable, primitif et formatif en ce sens qu'il *génère* l'attitude. Dire que l'approbation-reconnaissance est un acte n'est pas dire qu'elle entraîne nécessairement l'une ou l'autre forme d'action au sens propre du terme. Nous savons depuis les *Recherches logiques* que, dans le vocabulaire phénoménologique, l'acte est plus fondamentalement le nom d'un processus psychologique ou d'une prestation de la conscience faisant partie intégrante d'une expérience. Certes, Kei va tendre la main à Mike, mais l'approbation-reconnaissance est, en tant que *motivation*, une relation spécifique entre un caractère d'acte et une matière qui confine à l'action mais ne se laisse nullement réduire à celle-ci. Nous reviendrons plus loin sur ce point en décomposant plus précisément le processus et en examinant ses différents aspects et ses différentes phases. L'acte témoigne donc avant tout d'une certaine activité de la conscience. Mais, dans notre cas, laquelle ?

Pour le savoir, il faut, dit Spiegelberg, procéder par exclusion. Pour commencer, l'on notera que l'approbation n'a rien d'un acte de jugement¹⁴, ce à quoi voulaient pourtant la réduire les moralistes anglais, et ce que soutiennent encore, avec toutefois des nuances importantes, certains phénoménologues de la première génération tels Husserl, Reinach ou Stein – nous y reviendrons. L'acte d'approbation n'aurait donc rien à voir avec l'acte de juger un objet et plus précisément de prononcer un jugement au sujet de sa valeur. Spiegelberg soutient que l'acte de juger en tant que tel « peut très bien ressortir à une opération parfaitement détachée. Or, approuver signifie abandonner ce détachement »¹⁵ ; il implique, nous avons commencé de le voir, un certain type d'engagement. Le jugement bienveillant de quelqu'un à l'endroit de quelqu'un d'autre ou de quelque chose ne devient approbation qu'à la condition que ledit jugement se voie complété d'une autre dimension, et dans le même ordre d'idée, celui qui juge ne peut se transformer en celui qui approuve qu'en vertu d'un certain changement dans son attitude¹⁶. Pour prendre un exemple, ce n'est donc pas tout à fait la même chose de juger que la mère de mon ami Paul est

14. *Ibid.*, p. 197.

15. *Ibid.*, p. 197.

16. *Ibid.*, p. 197.

bien inspirée de faire un don à Médecins sans frontières chaque mois et d'approuver sa donation ou, plus exactement encore, d'apprécier sa donation à sa juste valeur. L'approbation n'est pas sans lien au jugement et ne va d'ailleurs pas sans lui, mais elle ne se laisse en aucun cas réduire à l'acte qu'il constitue.

Même s'il reconnaît que cela est plus compliqué, Spiegelberg s'emploie ensuite à montrer que l'approbation ne se laisse pas non plus confondre avec un acte émotionnel¹⁷. L'on peut l'admettre assez aisément en ce qui concerne l'approbation-sanction : il est facile d'imaginer que la validité conférée par cet acte à l'objet est indifférente à tout aspect affectif ou sentimental, même si le mélange n'est pas exclu – auquel cas la validité pourrait bien avoir du plomb dans l'aile. Mais donc avec l'approbation-reconnaissance, cela semble plus compliqué. Spiegelberg estime toutefois que ce type d'approbation ne peut en aucun cas être assimilé à état émotionnel comme la gaieté ou la tristesse, le bonheur ou la dépression. Si le sujet approuvant par reconnaissance n'est pas « ému » ou « affecté » comme il peut l'être dans l'un de ces états, c'est parce qu'il agit bien plus qu'il ne pâtit¹⁸. Cela n'empêche nullement que l'approuver par reconnaissance soit accompagné d'une ou plusieurs émotions, mais celles-ci ne constituent pas l'essence même de cet acte.

Il faut enfin distinguer entre l'acte d'approuver par reconnaissance et un quelconque acte de la volonté¹⁹. Là encore, il n'est pas question de nier que l'approbation a quelque chose à voir avec le vouloir. Cela s'observe tout particulièrement dans l'approbation-sanction. Spiegelberg donne l'exemple d'actes « légaux » tels que démissionner, donner un préavis, etc., qui semblent bien pouvoir être qualifiés d'acte de la volonté. Mais il en va différemment de l'approbation-reconnaissance, qui est à considérer comme l'origine de certains actes de la volonté, comme leur motif s'instituant à ce que Spiegelberg nomme un « niveau bien plus précoce de notre vie pratique »²⁰. Évidemment, ceci devra être précisé par la suite.

Ce qu'il faut retenir de cette entreprise de discrimination, c'est que l'approbation-reconnaissance possède une structure quelque peu cachée, que seule l'analyse intentionnelle peut nous permettre de mettre au jour. Spiegelberg repart en effet de la base, c'est-à-dire de l'intentionnalité de l'acte au cœur de l'approbation-reconnaissance en sa dimension noético-noématique : l'approbation consiste en un acte d'approuver quelque chose qui se voit approuvé. Rien d'excitant dans cette proposition, admet Spiegelberg. Mais il convient de creuser, plus exactement de décomposer cette proposition. L'on observe alors une double structure : (a) un objet se présente pour une approbation *possible* ; (b) l'approbation est effectivement

17. *Ibid.*, p. 198.

18. *Ibid.*, p. 198.

19. *Ibid.*, p. 198.

20. *Ibid.*, p. 198.

donnée. L'objet approuvable est donc transformé en objet approuvé. Il convient de revenir sur cette séquence dans l'ordre, en commençant donc par examiner l'objet de l'approbation possible, l'*approbable*, avant de se tourner vers l'acte d'approuver lui-même, puis vers l'objet approuvé, l'*approbatum*, soit le résultat de cette opération.

Ce qu'est l'approbation-reconnaissance

Commençons donc par l'objet approuvable, l'*approbable*²¹. Comme Spiegelberg l'indique d'emblée, il en existe toute une collection. Il est moins intéressant de les lister de manière exhaustive que de tenter de déterminer leur « caractère ontologique » en se fondant sur des exemples choisis²². Se demandant qu'est-ce exactement que nous approuvons lorsque nous accordons notre approbation par reconnaissance, Spiegelberg relève qu'il s'agit moins d'entités, d'objets ou de qualités isolés que d'ensembles plus larges. Je peux certes dire que je vois telle personne d'un bon œil, que j'apprécie telle couleur. Mais à strictement parler, l'approbation-reconnaissance comporte un certain degré d'indétermination qui, loin d'en faire un acte plein de confusion, indique plutôt que cet acte porte sur le *fait d'être* de ce qu'il vise. Lorsque je dis en effet : « I approve of modern art », je ne vise ni d'abord ni nécessairement telle œuvre, mais le fait que l'art moderne soit. Spiegelberg reformule en disant que ce que nous approuvons, ou avant cela ce qui est à approuver, l'*approbable*, est avant tout un *Sachverhalt*, un état-de-choses qui comporte potentiellement plusieurs entités, plusieurs objets, plusieurs qualités. Il semblerait donc que nous approuvions par reconnaissances des états-de-choses relatifs à telle ou telle chose, et que nous les approuvions si complètement qu'il nous semble inutile de spécifier ou de détailler la chose ou les choses qu'ils contiennent ou qui y renvoient. Ainsi donc, lorsque Kei se résout à prendre la main tendue de Mike, il semblerait qu'il approuve par reconnaissance non pas seulement une main tendue mais tout un ensemble de coutumes possibles pouvant s'articuler à la situation de manières multiples.

Tournons-nous maintenant vers l'acte d'approuver lui-même²³. Spiegelberg revient ici sur l'une des principales différences entre approbation-sanction et approbation-reconnaissance : la première modifie intrinsèquement la structure de l'objet approuvé, de l'état de simple proposition d'une ligne de conduite le transforme en un schème doté de validité ; la seconde, au contraire, ne provoque aucune mutation dans la structure de l'objet approuvé bien qu'elle influence son rôle et son apparence dans la situation.

21. *Ibid.*, p. 199.

22. *Ibid.*, p. 199.

23. *Ibid.*, p. 200.

Qu'est-ce à dire ? Cela peut s'illustrer au moyen du concept de *Stellungnahme* thématisé et fréquemment employé par les premiers disciples de Husserl²⁴.

Parmi les actes intentionnels, il y en a certains qui semblent impliquer davantage que le simple fait d'avoir un objet pour corrélat. Lorsque je me réjouis de la visite d'un ami, que je me satisfais d'une sortie au cinéma par an ou que je porte encore le deuil d'un ami disparu récemment, je ne suis pas seulement conscient de quelque chose. Tout se passe comme si ces actes impliquaient une « réaction », voire une réponse caractérisée comme un élément complémentaire et indissociable du corrélat. Scheler a bien expliqué cela en montrant que les actes concernés peuvent être conçus comme des réponses à la valeur du corrélat ; raison pour laquelle ils peuvent également être qualifiés de *Wertantworten*²⁵. L'on peut dire logiquement que la particularité de ce processus est d'être axiologique plutôt qu'épistémologique ou gnoséologique. Plus précisément, la prise de position que décrit Scheler est comme un acte parallèle à celui qui consiste à connaître des valeurs ; acte qui est présupposé et que prolonge ou auquel répond celui de prendre position. Ce qui intéresse Spiegelberg, c'est cet acte qui consiste à prendre position en tant que tel. À ses yeux, ce qui le caractérise le mieux n'est pas son lien plus ou moins lâche à d'autres actes relevant du jugement, de l'émotion ou de la volonté, mais une certaine *performativité* : plutôt que de dire que quelque chose se passe, on dira que quelque chose passe, tout court, comme lorsqu'on dit que la justice a « passé » un jugement²⁶. Prendre position implique ainsi que l'on n'avait pas de position bien déterminée auparavant, que l'on a donc retenu une position parmi un ensemble de positions possibles, que l'on s'est hissé pour ainsi dire à cette position et que l'on s'y est installé, et enfin qu'on l'a adoptée pour de bon, du moins assez longtemps pour se tenir auprès d'elle et même s'y tenir de telle sorte que l'on puisse s'identifier ou être identifié au moins partiellement avec elle. Et il est utile de noter que ce à quoi l'on se tient dans cette situation, c'est moins l'objet qui a conduit à prendre position que la position elle-même.

Derrière cette analyse, il y a pour Spiegelberg l'idée toute simple que l'approbation est essentiellement une prise de position. L'approbation est

24. Spiegelberg cite en passant les noms de Scheler et Dietrich von Hildebrand (« A Phenomenological Analysis of Approval », p. 200), mais l'examen le plus poussé du concept de *Stellungnahme* a été proposé par Kurt Stavenhagen, disciple de Husserl et surtout de Reinach, dans *Absolute Stellungnahmen. Eine ontologische Untersuchung über das Wesen der Religion*, Erlangen, Verlag der philosophischen Akademie, 1925.

25. Voir Max Scheler, *Der Formalismus in der Ethik und die material Wertethik. Neuer Versuch der Grundlegung eines ethischen Personalismus, Gesammelte Werke*, Bd. II, Berne/Munich, Francke, 1954, p. 125. Voir également Dietrich von Hildebrand, « Das Idee der sittlichen Handlung », *Jahrbuch für Philosophie und phänomenologische Forschung*, n° 3, 1926, p. 126-252.

26. Herbert Spiegelberg, art. cit., p. 201.

même selon lui un bien meilleur exemple de prise de position que ceux que donne Scheler, à savoir la joie, le regret, etc. L'approbation n'est toutefois qu'un acte parmi d'autres parmi ceux qui consistent à prendre parti : je peux me ranger derrière l'opinion commune, adhérer à une association, accueillir certaines idées, accepter ou rejeter un avis, affirmer ou dénier une appartenance. Ce qui fait la spécificité de l'approbation, c'est que je reconnais la prétention qui vient de l'*approbable* et qui, en quelque sorte, m'appelle à prendre position. Spiegelberg soutient aussi et surtout que prendre position signifie autre chose que prendre parti, qu'un tel acte, comme dans l'approbation par reconnaissance, vient avec un engagement spécifique de la part de celui qui approuve. Celui-ci donne en effet à ce qu'il approuve quelque chose, quelque chose qui peut être presque imperceptible, mais que l'on peut caractériser comme un « soutien » pouvant prendre plusieurs formes mais se traduisant toujours par une certaine forme d'efficacité²⁷. Pensons à toutes les causes, petites ou grandes, qui cherchent une certaine reconnaissance précisément, et qui voient dans l'obtention de celle-ci un moment significatif et même décisif de leur diffusion.

Le rapprochement avec l'exemple dont nous sommes partis n'a rien de très compliqué : la main tendue de Mike est cet *approbable* qui appelle Kei à prendre position. Avant d'être confronté à cette situation, Kei n'avait peut-être pas de position déterminée sur la question de savoir si, en pareilles circonstances, il convenait de prendre ou de ne pas prendre la main tendue. Kei a fait le choix de la prendre, mais il aurait pu ne pas tendre sa main, ne la tendre qu'à moitié, effectué sa propre salutation. Et quand il l'a prise, il l'a serrée énergiquement comme pour se confirmer dans son propre choix et témoigner de sa reconnaissance à l'endroit de la coutume que Mike a décidé de son côté de faire valoir dans la situation. Il a en quelque sorte « soutenu » Mike par ou de son approbation, ou, ce qui revient au même, sa réponse est venue activement et efficacement « soutenir » le geste de Mike.

Évidemment, cela ne signifie nullement que Kei s'en remet pleinement à Mike et son type de salutation, qu'il capitule devant la coutume que Mike attend de lui qu'il honore, et qui n'a d'ailleurs rien d'un coup de force. L'on peut très bien approuver par reconnaissance tout en conservant un regard critique sur ce qu'on l'approuve. En réalité, l'approbateur se distingue du fanatique en ceci qu'il maintient tout au long du processus d'approbation par reconnaissance assez d'indépendance pour peser sur la situation²⁸. La manière exagérée dont Kei serre la main de Mike peut tout à fait illustrer ce point : étant donné la réaction de Kei prise dans son entièreté, Mike ne peut guère ignorer qu'il s'est passé là quelque chose de quelque peu étrange, au point qu'il peut être amené à repenser la portée de son propre geste. Spiegelberg décrit cela très justement en disant :

27. *Ibid.*, p. 202.

28. *Ibid.*, p. 203.

« Approval is in that sense action at a distance²⁹. » Ce *at a distance* est difficile à traduire avec exactitude ; il connote l'idée d'avancer tout en se protégeant, d'apprécier sans s'oublier, de s'engager sans se laisser absorber, c'est-à-dire en continuant de faire la part des choses. Kei a pris position et il s'est même installé dans une « stance » spécifique qui est la sienne, mais il garde un contrôle certain.

Un dernier mot au sujet de l'acte d'approuver lui-même : avec lui, il ne s'agit pas seulement de toujours faire la part des choses, mais encore de *faire la différence*. Spiegelberg se demande en effet si le soutien apporté à l'*approbable* fait sens pour absolument tous les états-de-choses dignes de notre appréciation. Et il répond clairement par la négative. L'approbation, dit-il, « n'a sa place que là où elle *compte*, là où elle apporte quelque chose à la situation [...] ». Autrement, le geste d'approuver ne peut apparaître que comme incongru pour un être humain au fait de sa place dans la disposition des choses »³⁰. L'exemple de notre auteur est assez parlant : les philosophes qui oublient cette condition et pensent que percevoir la bonté dans le monde signifie l'approuver ne font qu'alimenter l'image du philosophe arrogant qui estime et apprécie n'importe quoi, tel Pangloss, le précepteur de Candide dans le conte philosophique éponyme de Voltaire³¹. En d'autres termes, partout où l'*approbable* est parfaitement hermétique à toute expression d'une approbation, l'acte d'approuver se montre totalement dénué de sens. Approuver ou condamner un tremblement de terre, cela est tout simplement insensé. Dans notre exemple, c'est le contraire : le fait pour Kei de prendre la main tendue de Mike apporte indéniablement quelque chose à la situation.

Cela permet en quelque sorte de colmater la brèche dans la corrélation noético-noématique créée par le geste de Mike, mais aussi d'assurer la fluidité de la situation, d'éviter le malaise de toutes parts, de maintenir et même d'enrichir la convivialité entre les personnes. Tout cela montre que tout *approbable* au sens fort renvoie à un état-de-chose situé dans les limites de notre sphère d'influence, quoiqu'il ne soit pas nécessaire que nous ayons sur lui un contrôle total. Kei ne peut anticiper avec certitude que sa réaction va désamorcer le problème qui s'annonce, mais il peut raisonnablement espérer que son geste aura l'effet escompté : dans la situation, c'est une possibilité axiale, dont la réalisation est plus que vraisemblable. Ce point permet de clore la question de l'*approbable* en son rapport à l'acte d'approuver et de faire la jonction avec la question de l'*approbatum*.

Penchons-nous enfin sur cet approuvé. Spiegelberg nomme donc *approbatum* le résultat de l'acte d'approuver l'*approbable* – et il en fait une partie intégrante de cet acte. La question qui l'intéresse ici mais qu'il ne traite que de manière assez superficielle est la suivante : comment l'*approbatum* se

29. *Ibid.*, p. 203.

30. *Ibid.*, p. 204.

31. *Ibid.*, p. 204.

constitue-t-il pour nous, et quelles sont les perspectives sous lesquelles il nous apparaît ? L'essentiel réside ici dans le moment charnière, dans la conversion de l'*approbabile* en *approbatum* à travers l'acte d'approuver par reconnaissance. Dans le cas de l'approbation-sanction, nous l'avons vu, l'*approbabile* se constitue en *approbatum* par l'apposition sur l'objet d'un cachet de validité – cela est tranché. Il en va autrement dans le cas de l'approbation-reconnaissance. Spiegelberg explique que la reconnaissance adjoint à l'objet l'« hommage d'une réponse personnelle » et va même jusqu'à lui conférer un « type particulier de pouvoir » sans pour autant en modifier la « structure interne »³². Ce qu'il veut dire par là n'est pas entièrement clair, mais nous pouvons tenter de le comprendre en recourant une fois encore à notre exemple. Lorsque Kei approuve par reconnaissance la coutume qu'exprime la main tendue de Mike en prenant cette main et en la serrant énergiquement, il ne valide rien, autrement dit ne s'exprime pas sur le caractère conforme ou non-conforme de son comportement par rapport à l'une ou l'autre règle, mais il réplique par un témoignage privé qui donne son sentiment et qui, de fait, laisse le comportement de Mike s'instituer en norme extérieure provisoire et transitoire de la présente situation³³.

Concernant l'*approbatum*, nous retiendrons donc que l'acte d'approuver par reconnaissance ne conduit pas tant à dissiper l'ambiguïté que le geste de Mike a instaurée dans la situation qu'à la transporter sur un autre niveau : certes, la coutume que Mike fait valoir semble prendre le dessus dans la mesure elle domine apparemment la situation, mais elle ne devient pas toute-puissante pour autant, elle ne fait pas la loi dans la situation puisque Kei lui rend hommage tout en la gardant à bonne distance et en conservant, par là, ses prérogatives d'action sur la situation et au-delà³⁴.

Parvenu à ce stade, Spiegelberg se résume de la manière suivante : l'approbation par reconnaissance est l'acte de prendre position envers un état-de-chose, acte par lequel ce dernier reçoit un certain soutien « moral » sans toutefois être élevé au rang d'absolu. Spiegelberg concède que jusqu'ici il s'est concentré sur la structure intrinsèque de l'acte d'approuver par reconnaissance et sur ses objets et qu'une description complète se devrait de tenir compte de la situation qui, nous le voyons, prend de plus en plus de place dans cette analyse au fur et à mesure qu'elle progresse. Car il ne fait aucun doute que l'acte d'approuver par reconnaissance se produit au

32. *Ibid.*, p. 205.

33. Si Spiegelberg ne développe pas ce point, il souligne que sa portée pour une sociologie de la reconnaissance est extrêmement importante et qu'il conviendrait de le développer à plein. Soit dit en passant, les théories philosophiques contemporaines de la reconnaissance, tout particulièrement celles développées dans le cadre de l'École de Francfort, pourraient probablement éclairer d'une lumière intéressante le sujet qui nous occupe en dépit du fait qu'elles ne soient guère phénoménologiques dans leur fondement.

34. Voir, sur ce point, *ibid.*, p. 204.

sein d'un épais réseau d'actes et dans un environnement desquels on ne peut le détacher que de manière artificielle³⁵.

Ce que Spiegelberg nomme l'« authentique » acte d'approuver par reconnaissance³⁶, est très différent de prendre parti de manière non motivée, comme lorsque nous nous rangeons instinctivement derrière l'équipe de l'Olympique de Marseille parce qu'on y est né et que l'on se croit éternellement « marseillais ». Dans ce genre de cas, ce sont des caprices ou des biais qui président le plus souvent à nos prises de parti. Dans le cas de l'authentique approbation par reconnaissance, non seulement l'objet de notre approbation demande la reconnaissance, il la requiert, mais il doit également la mériter³⁷. Donner son approbation sans intention de répondre à la revendication de l'objet concerné ne peut en aucun cas déboucher sur une authentique approbation par reconnaissance.

Il s'en suit qu'honorer la revendication de l'objet qui demande à être approuvé crée, à côté de l'*approbabile* et de l'*approbatum*, une troisième catégorie, celle de l'*approbandum*, c'est-à-dire de l'objet qui demande à être approuvé et qui mérite ou non de l'être³⁸. Il n'est donc pas d'authentique acte d'approuver par reconnaissance qui ne se réfère donc toujours déjà à l'« approuvabilité », au caractère digne d'être approuvé de l'approbation conçue comme trait particulier de l'objet auquel l'approbation entend répondre. Ce point est si important que Spiegelberg va jusqu'à faire de l'*approbandum* la vraie racine du phénomène de l'approbation, l'acte d'approuver ne jouant en définitive qu'un rôle secondaire et dépendant de cette racine dans l'ensemble de notre vie axiologique.

Bien comprendre pourquoi et comment Kei prend la main tendue de Mike exige ainsi de bien considérer toute la situation et de cerner ce que Kei voit exactement dans le geste de Mike qui mérite une réponse et qui plus précisément appelle la réponse qu'il va formuler. Le quelque chose qui commande à Kei d'apporter son soutien moral ne peut être que moral en son fond. Naturellement, cela ne dispense en rien Kei de se déterminer librement dans la situation. Mais l'espèce de délibération, de pondération, de concertation avec lui-même qu'il tient et qui se déroule ici dans l'instant va forcément prendre l'allure d'une appréciation qui tiendra compte des valeurs qui émanent de l'*approbandum* et qui, pour ainsi dire, habillent sa revendication. Ces valeurs, au sens large, qui recouvrent tant la bonté que le devoir, lancent une sorte d'appel, et celui à qui cet appel est adressé va devoir se déterminer en conscience, et tout particulièrement, nous l'avons vu, en conscience de ce qui, dans cette revendication de l'*approbandum*, se situe « within the range of his powers », à sa portée.

35. *Ibid.*, p. 206.

36. *Ibid.*, p. 206.

37. *Ibid.*, p. 206.

38. *Ibid.*, p. 207-208.

Pourquoi rappeler ce point ? Parce qu'il permet de préciser la relation entre le bien et l'approuvable : même si ce n'est pas la seule, l'une des principales et nécessaires justifications de l'approuvabilité réside, non dans le bien absolu, mais dans le bien relatif qui émane éventuellement de l'*approbandum*. Ici rien de très compliqué : le *probum* qu'est la bonté que revendique l'*approbandum* ne va s'avérer effectif que pour autant que l'approbateur peut tirer quelque bénéfice, même indirect, de son approbation³⁹. Il ne faut pas voir là la marque d'un vulgaire utilitarisme, mais plutôt l'idée que la connaissance pleine et entière de ce qui est approuvable nécessite la connaissance adéquate des valeurs de l'état-de-chose qui demande à être approuvé dans une situation d'ensemble, mais aussi des valeurs qui peuvent être attachées à l'approbation de cet état-de-chose. À ce point de l'analyse, la phénoménologie de l'approbation recoupe la phénoménologie et plus largement la théorie des valeurs et prend donc un tournant résolument axiologique⁴⁰. Cela confirme que la question de l'approbation, qui peut sembler particulièrement étroite au premier abord, porte en réalité très loin et qu'elle se trouve connectée à de nombreux problèmes que la théorie de la connaissance et l'éthique, notamment, ont en partage.

Deux problèmes

Parvenant à la fin de cette étude, nous voudrions aborder deux problèmes. Nous avons déjà mentionné le premier en passant. L'on peut se demander pourquoi la phénoménologie de l'approbation que propose Spiegelberg ne fait jamais explicitement référence à Husserl et plus particulièrement au chapitre des *Ideen I* – nous pensons en particulier au § 106 – où se trouve développée une analyse assez précise de ces deux modifications de sens d'ordre supérieur que sont le refus, *Ablehnung*, et l'assentiment, *Zustimmung*. Cela semble d'autant plus étrange que Spiegelberg caractérise l'approbation par certains traits que Husserl met en évidence au sujet de l'assentiment. Nous pensons notamment au fait qu'ils sont affaire de « position » (*Setzung*)⁴¹. Après tout, l'approbation dont parle Spiegelberg n'a-t-elle pas sa place dans ce que Kevin Mulligan appelle la « large, très large famille doxastique » à laquelle appartiennent l'acceptation, l'affirmation, l'accord, l'assertion, la croyance en, la croyance que, la certitude, la conviction, le déni, le refus, le jugement, le rejet ou encore la certitude et l'incertitude – une famille qui a fait l'objet de nombreuses analyses chez Husserl, Reinach, Stein et Hildebrand, mais déjà chez Brentano, Meinong ou même

39. *Ibid.*, p. 208-209.

40. *Ibid.*, p. 208.

41. Sur le sujet chez Husserl, et en dialogue avec Reinach, on pourra consulter l'excellente étude de Marie-Hélène Desmeules, « Intentionnalité et normativités pratiques : l'exemple du consentement », *Philosophie*, n° 116/3, 2020, p. 26-44, particulièrement p. 36 *sq.*

Frege⁴² ? Nous ne remettons pas en question que l'approbation appartient à cette famille, mais nous avançons qu'à l'instar de tous ses membres, elle possède des caractéristiques uniques que Spiegelberg fait mieux ressortir que tous ceux qui s'y sont intéressés avant lui. Il y aurait plusieurs manières de le montrer. La phénoménologie que nous avons retracée en est une, sans doute la principale – et nous croyons qu'elle parle d'elle-même pour elle-même. Mais l'on peut tout aussi bien, de manière complémentaire, mentionner un point de traduction. Ce que Husserl nomme *Zustimmung*, Paul Ricoeur le traduisait par « assentiment ». Plus récemment, Jean-François Lavigne a fait le choix de le traduire par « approbation »⁴³. Pourquoi pas ? Cependant, il ne faut pas le confondre purement et simplement avec l'approbation dont parle Spiegelberg, pour qui « approval » traduit précisément le terme allemand « billigen »⁴⁴.

Or, ce n'est pas seulement qu'il n'y a guère que Scheler qui par le passé s'est penché sur ce terme, et encore, de manière superficielle, mais c'est surtout que ce terme de « billigen » est, à la base et à la pointe, marqué d'un sceau axiologique qui le distingue de l'assentiment et de la plupart des autres membres de la famille. Ce n'est sans doute pas sans raison que Spiegelberg clôt son analyse phénoménologique de l'approbation par une section intitulée « The Evidence of Etymology »⁴⁵. Il y fait notamment remarquer que l'approbation vient du latin *probare*, « sonder, examiner », et que ses usages anciens suggèrent une « connexion étroite » avec l'empirie en ce que le *probare* se rapporte à la tâche de montrer la « probité » des choses. Les langues germaniques et slaves font écho à ces usages anciens puisque l'allemand « biligen » vient de « bilig », un adjectif qui, à l'origine, ne signifie pas « bon marché » mais ce qui a le caractère de la « droiture » et de la « justesse ». Loin de nous l'idée que la phénoménologie devrait littéralement s'enraciner dans la langue, mais cette dernière, on le sait, dit souvent quelque chose de précieux au sujet de l'expérience. Plus généralement, cette considération montre que, chez Spiegelberg, ce n'est pas seulement l'horizon de l'analyse de l'approbation qui relève d'une dimension qu'on peut nommer *éthico-existentielle*, mais son arrière-fond même – ce qui n'est pas le cas de l'analyse de l'assentiment et de ses avatars chez Husserl, ses prédécesseurs et même ses successeurs, pour lesquels la question plonge ses racines dans les théories du jugement et la question de la vérité, lesquelles s'inscrivent elles-mêmes dans des problématiques relatives à la logique, à l'épistémologie, à la philosophie du langage et à ce qu'on appelle aujourd'hui la philosophie de l'esprit. Il appert donc que la

42. Kevin Mulligan, « Acceptance, Acknowledgment, Affirmation, Agreement, Assertion, Belief, Certainty, Conviction, Denial, Judgment, Refusal and Rejection », in Mark Textor (dir.), *Judgment and Truth in Early Analytic Philosophy and Phenomenology*, Londres, Palgrave-MacMillan, 2013, p. 97.

43. Voir Edmund Husserl, *Idées directrices pour une phénoménologie pure et une philosophie phénoménologique*, nouvelle traduction française J.-F. Lavigne, Paris, Gallimard, 2018.

44. Herbert Spiegelberg, art. cit., p. 202.

45. *Ibid.*, p. 212-214.

phénoménologie de l'approbation de Spiegelberg est l'une de ces « Stepping stones toward an ethics for fellow existers » visée par l'auteur et qui fait le titre d'un autre de ses ouvrages présentant des recherches plus empiriques encore que celles que recèle *Doing Phenomenology*.

À partir de là, nous pouvons énoncer le deuxième problème, que nous traiterons ici trop rapidement. Avec tout ce que nous avons dit de l'approbation, peut-on encore affirmer qu'elle a partie liée à la question de la tolérance ? N'est-on pas là, en définitive, face à deux termes qui évoluent dans deux registres différents ? Nous comprenons fort bien qu'on puisse le penser, tant il est difficile de voir ce qui, dans l'approbation, relève encore de ce « supporter », cet « endurer » qui résonne dans le latin *tolerare*. Deux choses cependant. Premièrement : nous avons vu que si l'approbation par reconnaissance est un acte, elle ne va pas, dans le moment de la reconnaissance précisément, sans un degré de réceptivité face ce qui se présente, face à l'*approbabile* avant qu'il ne soit reconnu comme *approbandum* puis qu'il se transforme éventuellement en *approbatum*. Comment ne pas penser que Kei subit ou souffre le geste de Mike à un certain degré, qu'il le tolère donc dans le fait même de le recevoir ? Deuxièmement : nous avons vu qu'il était possible de thématiser à côté d'une tolérance purement passive une tolérance plus active conçue comme ouverture à l'autre dont l'*acte* d'approuver par reconnaissance constitue précisément le cœur. D'un côté comme de l'autre, tolérance et approbation semblent ainsi pouvoir être reliées de manière essentielle et non artificielle. La tolérance active apparaît donc sur la frontière entre passivité et activité et comme résistance à la puissance de la norme sociale, manifestant par là l'inaliénable liberté de la conscience au cœur même de situations qui semblent verrouillées par les codes de la civilité et de l'incivilité⁴⁶.

Conclusion

Nous voudrions terminer par une brève remarque au sujet de ce que ce que l'approbation-reconnaissance peut générer au point de vue d'une certaine éthique, sans pour autant quitter le terrain de la phénoménologie. Comme l'a montré Gabriel Marcel dans un texte qui, il vaut la peine de le relever, fut publié quelques semaines seulement avant le début de la seconde guerre mondiale, soit au mois d'août 1939, la tolérance n'est nullement une « réalité psychologique » mais « porte en général sur les manifestations ou les expressions de la croyance ou de l'opinion » : « il n'y a de tolérance que de ce qui pourrait être empêché ; et il n'y a d'empêchement possible

46. L'article de Frédéric Lelong dans le présent dossier cherche précisément à faire « sauter » ce verrou en s'enquérant d'une « refondation phénoménologique d'une civilité humaniste et ouverte », contre les analyses classiques des Levinas, Sartre et Marion, qui font à juste titre de la relation sociale ordinaire soumise à la convenance de la civilité une relation intrinsèquement intolérante. Sortir de cette relation nécessite une autre idée de la civilité.

que de ce qui affleure, de ce qui se produit. Mais il faut bien marquer, poursuit-il, que si l'exercice de la tolérance concerne de simples manifestations, elle vise néanmoins par-delà celles-ci l'opinion ou la croyance qu'elles traduisent. Elle est par là en quelque façon rapport à autrui, ou à l'autre en tant qu'autre »⁴⁷. Tout cela explique selon Marcel que la tolérance requiert une « phénoménologie » plutôt qu'une « psychologie »⁴⁸. La tolérance est donc nécessairement rapport à des manifestations exprimant des croyances ou des opinions portées par d'autres que nous.

Remarquons maintenant que ce que nous avons appelé tolérance passive s'exerce le plus souvent à l'endroit de manifestations de croyances ou d'opinions qui nous sont plus ou moins familières. Il en va différemment de ce que nous avons appelé « tolérance active » et qui semble s'exercer plus nettement à l'endroit de manifestations de croyances ou d'opinions qui nous apparaissent comme *étrangères* ou qui du moins possèdent à nos yeux une grande part d'étrangèreté, souvent parce qu'elles sont plus éloignées de nous dans le temps et dans l'espace. Aussi n'est-il pas fortuit que l'idée de tolérance active puisse recevoir un éclairage intéressant lorsqu'elle se trouve analysée à la lumière de la phénoménologie de l'étranger développée par le philosophe allemand Bernhard Waldenfels. Celui-ci pose notamment la « question du type d'expérience dans laquelle apparaît l'étranger » et, se demandant « de quelle manière nous le rencontrons », répond que cette rencontre est informée plus ou moins souterrainement par le *motif de la responsivité*, « inconcevable hors d'une dimension éthique »⁴⁹. Si tel est le cas, c'est parce que l'étranger ne peut pas, parfois malgré lui, ne pas lancer un appel en notre direction. Mieux encore : l'étranger constitue pour nous un appel auquel nous sommes en quelque sorte sommés de répondre en vue de résorber le choc ou de dépasser la surprise qu'il produit en nous et de continuer au mieux le cours de notre existence, laquelle pourra s'en trouver ainsi confirmée ou changée ou même bouleversée, selon l'expérience, selon la manière dont nous agissons – nous allons y revenir dans un instant.

Mais avant cela nous ne pouvons nous empêcher de faire ici le rapprochement avec le schéma de l'approbation par reconnaissance que nous avons placé au cœur de la tolérance active. L'approbation-reconnaissance ne se distingue-t-elle pas de l'approbation-sanction et d'autres actes que nous avons évoqués en ceci que son objet appelle précisément une réaction, une réponse, et plus encore une prise de position, voire un engagement suite à l'appel de l'*approbandum* ?

Waldenfels distingue entre « ce *que* je réponds » et « ce *à quoi* je réponds »⁵⁰. Il y a entre les deux ce qui mérite le nom de *différence responsive*. Face à cette différence, deux possibilités. La première consiste à aplanir

47. Gabriel Marcel, « Phénoménologie et dialectique de la tolérance », *Tijdschrift voor Philosophie*, n° 1/3, 1939, p. 511-512.

48. Gabriel Marcel, « Phénoménologie et dialectique de la tolérance », art. cit., p. 511.

49. Bernhard Waldenfels, *Phénoménologie de l'étranger. Motifs fondamentaux*, traduction française M. Bernard, Paris, Hermann, 2019, p. 71.

50. *Ibid.*, p. 73.

cette différence par « un processus de sens intentionnel ou réglé », ce qui conduit l'étranger à perdre l'étrangèreté qu'il avait d'abord pour nous, mais ce qui est aussi une manière d'écraser l'étranger ou de faire taire son étrangèreté sans l'avoir vraiment laissée s'exprimer. Dans ce cas, la différence responsive se dégrade en « différence significative ou herméneutique d'après laquelle quelque chose est considéré ou compris *en tant que* quelque chose » et parfois en « différence régulative, d'après laquelle quelque chose est traité en conformité avec une norme » préétablie⁵¹. La seconde possibilité, que Waldenfels privilégie, consiste à ne pas refermer ainsi le « verrou sur l'expérience de l'étranger » mais à se laisser atteindre par son « *pathos* »⁵². En d'autres termes, il s'agit d'accorder à ce *pathos* une forme de reconnaissance principielle. Tel est le mouvement de la tolérance active, dont la réponse à l'étranger passe par l'écoute de son appel et la décision de réagir ainsi ou ainsi en toute conscience de ce qui lui arrive, de cette requête qui lui est adressée. La réponse de Kei à la main tendue de Mike n'est pas de l'ordre d'une soumission culturelle ; elle témoigne de ce que Kei parvient ainsi à créer les conditions d'une vraie rencontre avec l'étranger. Son geste crée un « surcroît de sens » pour l'occasion ; et c'est cela même qui prouve qu'il existe, à côté de la tolérance passive que nous connaissons tous et qui reste partout identique à elle-même, une tolérance active qu'il convient de toujours réinventer. Selon Waldenfels, « Répondre, c'est bien plus que se comporter en visant un certain sens ou selon des règles [...]. La réponse est l'incarnation d'un éthos des sens qui englobe depuis les rituels de salutation jusqu'aux jeux amoureux. À l'ancienne proposition selon laquelle "l'homme est un vivant doté de parole ou de raison", il faudrait, ajoute-t-il, substituer la proposition suivante : "l'homme est un vivant qui donne des raisons" »⁵³. Et nous ajouterions que l'homme est en même temps un vivant qui a la *capacitas* de la tolérance active. Cette capacité est, pour reprendre un mot de Gabriel Marcel, *puissance* ; mais elle est également, pour en reprendre un autre de Waldenfels qu'il emprunte à Levinas, *responsabilité* – tolérer activement n'est jamais seulement *répondre à* mais *répondre de*. Ce dont nous sommes capables envers l'étranger nous donne *mandat*. Choisir de l'exercer ne dépend pas de la nôtre seule, mais bien de toutes les bonnes volontés. En ce sens, cela dépend également de ce monde qui nous accueille et que nous ne devons jamais cesser de transformer dans l'espoir que ce choix devienne un jour spontané.

Sylvain CAMILLERI

Université catholique de Louvain

51. *Ibid.*, p. 73-74.

52. *Ibid.*, p. 74.

53. *Ibid.*, p. 77.